GR 36 – TOUR DES HAUTES CORBIERES – ETAPE 2/3

Infos Pratiques	
Distance	17.5 km
Durée *(moyenne)*	05h15
Niveau	Moyen
Dénivelé	567 m D+
Départ	LAROQUE-DE-FA
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

1 (Laroque de Fa : ancien castrum ; temple gallo-romain sur le rocher : le Castelnau ; le Roc de Peyrat (deuxième rocher) a été fortifié par une muraille reliant les deux rochers. De l'église, suivre la rue du Pont-de-Ture longeant la falaise et remonter vers les ruines du château médiéval. Sur la D 613, un pont-aqueduc alimentait une tournerie.) Sur la D 613, tourner à gauche (pont), puis emprunter à gauche une petite route conduisant à droite à l'embranchement de Borde Grande. (Jonction avec le GR 36 arrivant de Rouffiac-des-Corbières)

2 Suivre à droite la D 8010, passer devant l'étable puis devant les bâtiments de la ferme de Borde Grande (531 m).

3 Remonter la piste principale dans le bois en laissant les chemins à gauche. Déboucher sur une piste à l'entrée d'un virage vers la droite (610 m). Marcher environ 150 m.

4 Bifurquer à gauche. Remonter la piste, traverser le bois, passer devant un transformateur, le chemin devient goudronné. Tourner à droite sur la D 613. Eviter à gauche l'entrée dans le village.

5 (Le village est situé au centre d'un plateau semi-désertique, balayé par les vents.) Aux dernières maisons, obliquer à gauche devant la chapelle Sainte Anne (lieu de pèlerinage ; à l'intérieur, une superbe statue polychrome de Sainte Anne). Suivre la voie carrossable sur environ 1,5 km. On longe le ruisseau de Caulière. Juste avant le pont, obliquer sur un chemin en montée à gauche. Traverser le Bois du Teil plein nord ; au col (508 m) redescendre en ignorant les chemins à gauche, s'enfoncer dans les bois du vallon de Caulière. Traverser le ruisseau à gué. Atteindre un grand virage vers la droite, avec deux possibilités d'itinéraires.

6 Laisser à gauche la PR qui rejoint Termes et poursuivre à droite sur le GR 36 en montée dans la forêt domaniale du Termenès, sur le versant du ruisseau de Caulière. Quelques lacets plus loin, on atteint un plateau (panorama sur le mont Tauch (éoliennes) et le plateau de Mouthoumet). Le traverser vers l'est sur environ 300 m.

7 Une descente raide permet d'accéder à la falaise du Nitable Roc. La longer et traverser une zone d'éboulis chaotiques. Descentes et replats se succèdent.

8 Descendre un passage abrupt et délicat dans les rochers, Caune Pount (475 m) (!) danger de chute) ; (vue : le rocher de Caune Pount, sorte de pont naturel, enjambe un étroit défilé au fond duquel se trouve une grotte d'habitat néolitique). Continuer la descente escarpée en obliquant à gauche.

9 Traverser le ruisseau de Nougairole. Suivre le cours du Sou (barrage) cheminer le long du « béal » (régionalisme : petit canal d'irrigation) en surplomb de la rivière. Suivre la vallée du Sou, émaillée de jardinets. Obliquer à gauche et poursuivre en direction de la mairie (W.C – eau), traverser le Sou sur une passerelle métallique, virer à droite sur la D 40.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-tour-des-hautes-corbieres-etape-2-3/